

GRILLE D'ÉVALUATION

Travail Personnel - 2^{ème}/3^{ème} ECG

A/ DÉTAIL DES PARTIES

Établissement ECG :

Titre du travail :

Élève :

Nom : Prénom : Classe :

Domaine professionnel :

Travail social et pédagogie. Santé, sciences expérimentales et pédagogie. Théâtre, musique et travail social.

Professeur répondant :

Nom : Prénom :

Expert :

Nom : Prénom :

B/ ÉVALUATION DU TRAVAIL ÉCRIT

Attention : la problématique et plus largement le thème du travail personnel doivent être en lien avec le domaine professionnel suivis par l'élève.

1. Problématique et introduction : /5 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus
Formulation de la problématique, sous la forme de question(s) de recherche ou d'hypothèses.	2	
Explication des raisons du choix de la thématique et de la problématique.	2	
Pertinence du choix de la problématique (lien clair et explicite avec le domaine professionnel).	1	

2. Traitement du sujet : /30 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus

Construction du raisonnement (plan cohérent, présence d'un fil rouge, logique respectée).	3	
---	---	--

2.1. Sources :

Pertinence et fiabilité des sources théoriques retenues.	3	
Variété et diversité des sources retenues.	3	
Exploitation des sources (sources exploitées avec discernement et à propos).	3	

2.2. Technique(s) expérimentale(s) :

Explication du choix de la technique expérimentale retenue / des techniques expérimentales retenues.	3	
Description et justification de la technique expérimentale retenue / des techniques expérimentales retenues.	3	
Présentation et interprétation judicieuse et pertinente des résultats obtenus grâce à la technique expérimentale mobilisée / aux techniques expérimentales mobilisées.	3	

2.3. Développement d'une pensée critique :

Articulation des sources avec les résultats obtenus grâce à la technique expérimentale mobilisée / aux techniques expérimentales mobilisées.	4	
Qualité de la réflexion personnelle (capacité à éviter les lieux communs, à adopter une posture critique, d'analyse).	5	

3. Conclusion du travail :

...../5 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus
Mise en évidence des éléments principaux que le lecteur doit retenir.	3	
Confrontation des conclusions du travail avec les questions de recherche ou les hypothèses formulées dans la problématique.	2	

4. Forme :

...../10 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus
Respect des règles d'orthographe, de syntaxe, de vocabulaire.	4	
Mise en page générale (respect des consignes (nombre de signes), page de titre, table des matières, en-têtes et pieds de pages, utilisation des styles, ...).	2	
Respect des normes de référencement et de citation (APA).	4	

5. Démarche :/25 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus
Respect des échéances intermédiaires.	5	
Autonomie dans la démarche de rédaction du travail.	5	
Prise en compte des conseils et consignes.	5	
Qualité des documents intermédiaires remis.	10	

Attention : la remise du travail après le délai fixé est sanctionnée par une pénalité de 25 points (renvoi à la directive).

C/ DEFENSE ORALE DU TRAVAIL PERSONNEL**6. Maîtrise du sujet :**/15 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus
Connaissance démontrée du sujet traité.	5	
Mise en évidence des éléments-clés de l'analyse.	5	
Réflexion sur la démarche entreprise et les améliorations possibles du travail (auto-évaluation).	5	

7. Qualité de la présentation :/10 pts

Critères évalués	Points maximum	Points obtenus
Qualité de l'expression (langage non-verbal, posture, attitude, débit et volume, regard, langage adapté, vocabulaire précis).	2	
Structure logique de la présentation.	2	
Qualité de l'interaction avec le jury lors de l'échange.	2	
Qualité du support de présentation (lisibilité, taille des caractères, illustration).	2	
Gestion des supports de présentation et du temps à disposition (préparation, utilisation pertinente et efficace).	2	

Attention : l'absence lors de la présentation orale est sanctionnée par la note 1.0, sauf cas de force majeure à justifier auprès de la direction de l'établissement.

Attention : le non-respect de la propriété intellectuelle et le plagiat sont sanctionnés de la manière suivante.

- De 10% à 24%, selon l'outil anti-plagia : une pénalité de 25 points est appliquée.
- Au-delà de 24% selon l'outil anti-plagia : le travail est considéré comme relevant du plagiat et est sanctionné de la note 1.0.

D/ NOTE DU TRAVAIL PERSONNEL

Récapitulatif des points :

Travail écrit				Défense orale	
Problématique et introduction	Traitement du sujet	Conclusion du travail	Démarche	Maitrise du sujet	Qualité de la présentation

Total des points obtenus :

..... /100 pts



Note Finale (arrondie au demi-point) :

Nombre de points obtenus / 20 + 1 : /6

Titre à faire figurer sur le certificat :

(Le titre doit correspondre à la problématique traitée et non au thème du travail, il ne pourra pas dépasser les 80 caractères prévus ci-dessous, espace compris.)

E/ SIGNATURES

La note est communiquée à l'élève oralement au plus tôt le lendemain de la défense orale et la grille d'évaluation lui est soumise mais ne peut lui être remise sous aucune forme.
Original à transmettre à la direction.

Lieu et date :

Fait à le / /

Signature de l'expert :

.....

Signature du professeur répondant :

Signature de l'élève :

.....

.....

En cas de recours, la grille peut être remise à l'étudiante ou à l'étudiant ? .